CANDIDATURE « VILLE ou PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » Fiche – type N°1

« Présentation du périmètre et motivation de la candidature VPah »

I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Région : Département:	
	Candidature VAH / nom de la ville : Candidature PAH / nombre et liste des communes :
	Nbre d'habitants : Carte scolaire par tranches d'âge (1 ^{er} & 2 nd degrés) : Structures de prise en charge des personnes handicapées, jeunes et adultes : Superficie du territoire : Maire ou Président de l'intercommunalité : Chargé de l'élaboration du dossier de candidature :
Pour les candidatures PAH :	
Existence d'une intercommunalité correspondant au périmètre de la candidature ? □ Oui □ Non	
•	Si oui,
-	Préciser le type d'intercommunalité Cette intercommunalité a-t-elle pris la compétence culturelle ? Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?
•	Si non,

- indiquer selon quels critères s'est opéré le choix du périmètre (notamment critères liés à une cohérence géographique ou historique ; argumenter le choix du périmètre).
- préciser si, au sein de ce périmètre, il existe des intercommunalités et lesquelles.
- quelle est l'entité politique porteuse
 - ✓ de la candidature au label,
 - ✓ puis du futur label ?

II. PRÉSENTATION DU MAILLAGE CULTUREL DU TERRITOIRE ET DE LA POLITIQUE CULTURELLE À L'ŒUVRE

1. Équipements culturels :

- musées de France : [préciser les noms]
- lecture publique, documentation et archives : [préciser la liste]
- cinémas [préciser le nombre, le type : multiplexe, « art et essai »]

- spectacle vivant: [préciser la liste des Centres dramatiques nationaux CDN, Scènes nationales - SN, Centres chorégraphiques nationaux - CCN, orchestres, éventuellement compagnies conventionnées], festivals...
- arts plastiques: [centres d'art, FRAC, ...]
- associations culturelles avec leurs manifestations emblématiques et/ou d'envergure ainsi que les festivals, salons et autres manifestations culturelles organisés par d'autres acteurs
- enseignement spécialisé : [préciser la liste des conservatoires danse, musique, théâtre -, CRR,,...]
- **2.** Grands axes de la politique culturelle de la collectivité [joindre l'organigramme des services culturels]

III. MOTIVATION DE LA CANDIDATURE AU LABEL

Quel sens prendra la candidature au label au sein du projet global du territoire ? ambition, enjeux

Projet culturel du porteur de projet

Quels seront les moyens dédiés au label ? financiers (montant du budget consacré à la culture + % du budget global), humains, matériels...